

N° 514 spécial AG – Vendredi 03 juin 2022

## COMPTE RENDU ASSEMBLEES GENERALES Extraordinaire - Financière - Ordinaire du samedi 20 novembre 2021 à Lencloître





# COMPTE RENDU ASSEMBLEES GENERALES Extraordinaire - Financière - Ordinaire du samedi 20 novembre 2021 à Lencloître

**Présidence** : M. Stéphane BASQ

**Présents** : Mmes Karine GAVOIS, Béatrice MATHIEU, Maryse MOREAU, Sylvie TESSERAU,

MM. Philippe BARRITAULT, Serge BIBARD, Jacques DANTAN, Christian DELCEL, Bruno DUPUIS, Daniel FRAUDEAU, Dominique GIRAUD, Daniel GUERIN, Jean-Michel GUILLET, Patrice HERAULT, Laurent LARBALETTE, Eric MAIOROFF, Jean-Louis OLIVIER, Jean-Paul PEYNET, Christian SAVIGNY, membres du Comité de Direction

**Excusés** :

M. Alain PICHON, Président du Conseil Départemental de la Vienne

Mme Pascale GUITTET, vice-présidente du Conseil Départemental chargée de la Jeunesse et des Sports

M. Saïd ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine,

**Assistent** :

M. Henri COLIN, Maire de Lencloître,

M. Florent BRICAULT, Président de L'US Envigne,

M. Julien DESCHAMPS, Responsable du Pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale,

M. Pascal MIREBEAU, trésorier général de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

M. Patrick GIRARD, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif

M. Michel D'HEROUVILLE, Commissaire aux comptes

M. Nicolas TURQUOIS, député

Mme Chantal PINTAULT

MM. Sébastien AUBINEAU, Jean-Paul PINTAULT, Patrick RIVIERE, membres des commissions.

Mmes Coralie ALISE et Adeline URANGA des services administratifs

MM. François JOSSE (CTD DAP), Maxence GUIN (service administratif)

M. Samuel GABORIT, Crédit Agricole



## Représentants des clubs participant aux Championnats Nationaux et Régionaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

ENT.S. Beaumont St Cyr - E.S. Buxerolles - A.S. Portugais Châtelleraut - S.O. Châtelleraut - U.S. Chauvigny - F.C. Fleuré - F.C. Fontaine le Comte - La Ligugéenne - AM.S. Mignaloux Beauvoir - U.S. Migné Auxances - U. ET S. Montmorillon - C.S. Naintré - C.A. Neuville - E.S. Nouaillé - EL.S. Oyré Dangé - ENT.S. des Trois Cités Poitiers - Stade Poitevin F.C. - ESP.S. St Benoît - C.A. St Savin St Germain

## Représentants des clubs participant aux Championnats Départementaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

A.C.G. Foot Sud 86 - U.S. Antoigné - Antran S.L. - AM.S. Archigny - A.S. Aslonnes - F.C. ASM - ESPE. Availles en Châtelleraut - U.S. Avanton - U.S. Beuxes - A.S. Cheminots Poitiers Biard - Boivre Sporting Club 2015 - ET.S. Bonnes - U.S.AM. Bonneuil Matours - C.A. Bouresse - S.L. Cenon sur Vienne - Union. Cernay St Genest - S.C. Champagné St Hilaire - A.S. Champigny Le Rochereau - Chasseneuil St Georges F.C. - C.S. Chatain - ET.S. Château Larcher - Ozon F.C. - U.S. Cissé - AM. S. Colombiers - Coulombiers SP. - U.S. de Coussay - AM. Coussay les Bois - F.C. Croutelle - C.S. Dissay - Espoir F.C. - AM.S. Ingrandes - F.C. Jardres - U.S. Jaunay Marigny - A.S. Jouhet Pindray - U.S. La Chapelle Bâton - ET.S. La Pallu - U.S. La Puye La Bussière - La Pacifique Latillé - ENT. Lavoux- Liniers - U.S. Leignes sur Fontaine - U.S. Leigné sur Usseau - U.S. Les Trois Moutiers - U.S. Les Ormes - C.S. L'Espinasse Chauvigny - U.S. de L'Envigne - ET.S. Lhonnaizé - F.C. Loudun - U.S. Mélusine Lusignan - U.S. Mirebeau - Le Réveil de Moncontour - F.C. Montamisé - F.C. Monts sur Guesnes - O. Mouterre Silly - U.S. Nalliers - J.S. Nieuil l'Espoir - U.S. Nord Vienne - U.S. Orches - A.S. Ouzilly - A.S. Payroux Charroux Mauprévoir - Pleumartin La Roche Posay F.C. - ASPTT Poitiers - A.S.AM. des Couronneries Poitiers - CEP Poitiers 1892 - A.S. Poitiers Gibauderie - C.S. Poitiers Portugais - Football Club Beaulieu - AM.S. Pouillé Tercé - Amis S. Queaux Moussac - A.S. Quinçay - F.C. Rouillé - U.S. Sammarçolles - U.S. Sanxay - F.C. Savigné - A.S. Savigny l'Evescault - A.S. Sèvres Anxaumont - STE S. Sillars - Football Club Smarves Iteuil - O. Club Sommières St Romain - AM.S. St Christophe - A.AM.S. St Julien l'Ars - ENT. Saint Maurice Gençay - A.S. ST Savioi - U.S. Thuré Besse - F.C. Usseau - F.C. Usson du Poitou / Isle Jourdain - A.S. de Valdivienne - F.C. Valence en Poitou Couhé - Football Club Vallée du Salleron - A.S. Vellèches - U.S. Vicq sur Gartempe - U.S. Villeneuve Chauvigny - U.S. Vivonne F. - U.S. Vouillé - F.C. Vouneuil Béruges - A.S. Vouneuil sur Vienne.

## Accueil du Président

### 1. [Accueil du Président Stéphane BASQ](#)

Avant de dérouler les Assemblées Générales, le Président Stéphane BASQ donne la parole à Béatrice MATHIEU, secrétaire générale, pour annoncer le détail de la représentation des clubs :

Clubs convoqués : 148 clubs - 728 voix

Clubs présents ou représentés à l'issue de l'éarmagement : 103 clubs - 563 voix, soit 69,6 % des clubs pour 77% des voix.

Clubs présents avec ou sans convocation conforme : 9 clubs

Le quorum de 365 voix est atteint pour l'assemblée générale extraordinaire ainsi que pour les assemblées générales Financière et Ordinaire dont le quorum est de 50 clubs et 243 voix.

Le Président Stéphane BASQ accueille les présidents ou représentants de clubs, ainsi que les invités et donne la parole à M. Florent BRICAULT, président du club de L'Envigne et M. Henri COLIN, maire de la commune de Lençloître et représentant également le Conseil Départemental.

### 2. [Parole à Monsieur Florent BRICAULT, Président du club de l'U.S. de l'Envigne](#)

Florent BRICAULT remercie le District d'avoir choisi le club de l'Envigne et la salle de Lençloître pour la tenue de ces assemblées générales. Il remercie également le maire de la commune, M. Henri COLIN, pour l'aide et l'accompagnement apportés au club de football au fil des années. Il reconnaît la chance qu'a le club de pouvoir disposer de 2 terrains homologués pour jouer en en nocturne et d'avoir une équipe municipale à leur écoute. Il remercie également la Ligue pour le F.A.F.A. Il souhaite de bonnes assemblées aux membres de clubs présents aujourd'hui.



### [3. Intervention de M. Henri COLIN](#)

Le maire de la commune est très heureux d'accueillir les présidents et/ou représentants des clubs de la Vienne dans un contexte un peu particulier. Il précise qu'il a coutume de dire que les élus construisent (des stades, des gymnases, des écoles, ...) et que les associations les font vivre. Depuis deux ans, la vie sociale est limitée et aujourd'hui il faut faire en sorte que chacun puisse être présent sur un terrain, dans un gymnase, à l'école... afin de mettre en exergue le vivre ensemble. Il souhaite une très belle saison sportive à tous.

Il excuse le Président du Département de la Vienne, M. Alain PICHON et Mme Pascale GUITTET retenus par d'autres obligations et souhaite de riches assemblées à tous et qu'elles permettent à chacun de s'exprimer.

## **Assemblée Générale Extraordinaire**

### [4. Ouverture de l'Assemblée générale Extraordinaire](#)

L'assemblée est informée des modifications des Statuts suite aux modifications des textes fédéraux adoptés par l'Assemblée Fédérale du 12 mars 2021. Les deux premières modifications ne sont pas soumises au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire

#### **Article 12.5.1 Convocation**

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Président du District, à la demande du Comité de Direction ou du quart des représentants des Clubs membres de l'Assemblée Générale représentant au moins le quart des voix.

Les membres de l'Assemblée Générale sont convoqués individuellement, par voie postale ou électronique, quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée et reçoivent dans le même délai l'ordre du jour, ainsi que tous les documents s'y référant (ou l'accès pour consulter en ligne lesdits documents).

Il est ajouté l'article ci-dessous :

**L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication. Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres a valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.**

#### **Article 12.3 Représentants des Clubs**

Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 2 Clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.

Il est ajouté l'article ci-dessous :

**Par exception, le fait de donner pouvoir à un autre club est interdit lors d'une A.G. dématérialisée, mais il reste néanmoins possible au Président de club de donner mandat à tout licencié de son club afin qu'il le représente.**

Par contre, il est proposé à l'Assemblée de se prononcer sur la modification de l'article 12.2 des Statuts du District de la Vienne de Football.

#### **Article 12.2 - Nombre de voix**

Les clubs nouvellement affiliés par la F.F.F. après le 30 juin de la saison précédente, **ainsi que ceux autorisés à reprendre leur activité, et** qui auront engagé pour la saison en cours, une ou plusieurs équipes dans une compétition de District disposeront, quel que soit le nombre de licencié(es) au moment de l'Assemblée Générale, d'une (1) voix.



VOTE : Approbation de la modification de l'articles 12.2 des Statuts du District de la Vienne de Football

**POUR** 536 voix

**CONTRE** 6 voix

Abstentions 21 voix

La modification est approuvée.

Le Président remercie l'Assemblée pour sa confiance.

Il clôture l'assemblée générale extraordinaire.

#### 5. Allocution de Stéphane BASQ, Président du District de la Vienne de Football

"Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs les élus,  
Mesdames, Messieurs les présidents et dirigeants,  
Chers collègues,

La présente assemblée s'inscrit à la fois dans une tradition annuelle mais prend un reflet tout particulier au regard du contexte général dans lequel elle s'inscrit.

Avant de rentrer dans le vif des sujets qui retiennent notre attention commune, je vous remercie de votre présence, comme je remercie la commune ainsi que le Président du club pour leur accueil et tous ceux qui ont permis d'organiser en amont cette assemblée et sans qui elle ne pourrait se tenir.

Cette assemblée est d'abord une occasion pour nous retrouver et pour faire un bilan de l'année. Et, il est un fait acquis : jamais le mot exceptionnel n'aura trouvé un tel écho. Je vous en livre deux illustrations marquantes :

Jamais dans notre histoire, nous n'avons connu une période aussi longue d'arrêt de nos activités et actions avec deux saisons successives interrompues : mars 2020 et octobre 2020.

Mais cette période aura aussi été celle de l'entraide. Le District, pleinement conscient de la nécessité d'aider les clubs, et ce conformément à ses engagements, a fait un effort particulier en injectant financièrement sur les deux saisons plus de 105 000 €.

Un effort très substantiel, vous en conviendrez. C'était là notre devoir. La gravité de la situation l'exigeait et nous l'avons fait sans hésiter.

Nous avons aussi lancé une formation aux gestes qui sauvent qui est une absolue nécessité et nous devons renouveler cette action, comme je suis fier de notre engagement en faveur de l'e-foot.

Mais la pandémie, au-delà de ces restrictions, engendre des conséquences qui vont marquer durablement notre District et entraîner des répercussions sur tout le monde associatif.

Et si nous n'y prenons pas garde, et si nous n'en prenons pas conscience, alors ce sont nos valeurs communes du vivre ensemble qui en seront durablement affectées. Quelles sont ces conséquences ?

Elles concernent en premier lieu le nombre de licenciés. Cela se vérifie tant dans les clubs qu'au niveau des instances. Cette baisse encore une fois n'est pas anodine. Elle doit être prise au sérieux.... Car les compétences s'amenuisent et le travail ne va pas en diminuant.

Le District, conscient de cette situation, a pris et prend encore des mesures :

Je rappelle tout d'abord dans ce cadre, la gratuité de la double licence joueur/dirigeant ou joueur/éducateur. C'est un premier acte important.

En second lieu, nous allons lancer d'ici la fin de l'année une étude pour une analyse fine des licenciés par catégories.

Enfin, pour affirmer notre rôle et notre implication aux côtés des clubs, le District a pris la décision d'engager un nouveau collaborateur à temps plein. Le secrétariat prend en effet trop de retard et son efficacité est donc moindre. Des aides financières ont naturellement été sollicitées. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce sujet lors de notre prochaine assemblée.



De manière générale je le redis ici : sans dirigeants, sans bénévolat, il ne peut y avoir de foot et plus largement c'est tout un pan de notre vie sociale qui sera remis en cause.

Et au-delà du nombre de licenciés qui reste notre fonds de commerce, c'est aussi la hausse des carburants qui vient compliquer la situation car elle rend les déplacements plus difficiles pour les bénévoles. J'en appelle, une fois de plus, à nos élus qui sont présents pour se faire l'écho aux plus hautes instances de ce sujet et qu'ils prennent conscience de la nécessité d'aider les bénévoles. Nous n'avons malheureusement pas entendu beaucoup de mots en leur faveur. Ils ont été malheureusement, comme en 2018, les oubliés des décisions prises en haut lieu.

Oui je crois au bénévolat en raison de tout ce qu'il apporte dans toutes ses dimensions. Ses bienfaits sont réels pour la société comme pour soi.

Il contribue à notre santé physique et mentale, il améliore notre bien-être et permet de se créer de nouveaux cercles relationnels. Comme le dit Saint-Exupéry : Quand tu te donnes, tu reçois plus que tu ne donnes. Car tu n'étais rien et tu deviens.

Voilà en quelques mots ce que je voulais vous souligner sur cette période qui vient de s'écouler et ses conséquences. Mais nous sommes là également pour parler d'avenir avec des sujets importants :

Tout d'abord la D6 : nous allons décider tout à l'heure du maintien ou pas de la D6. Il ne reste plus que 30 équipes. Nous avons interrogé toutes les équipes de D6. Si nous actons la suppression, nous devons, pour une bonne organisation, profiter de revoir la pyramide des compétitions : une poule supplémentaire en D3 et D4 ? Telle est la question.

Deuxième sujet : le foot à 8. Lors des réunions par division que nous avons organisées en début de saison, il a été question de mettre une limite d'âge pour le foot à 8....je n'y suis pas opposé .... Mais nous devons prendre une position lors de l'A.G. d'été.

Cette saison, qui est une saison de transition, est très importante. On recommence à jouer certes avec le Pass sanitaire. C'est une contrainte, certes, mais que pèse-t-elle face au bonheur de se retrouver sur les terrains, de se voir en présentiel...

Je retiens plus en conséquence son aspect positif, même si je suis conscient des questions que son exigence et sa durabilité en termes d'existence posent pour nous tous et pour la société au regard de nos libertés.

C'est vrai, il ne faut pas se voiler la face. La mandature précédente a été difficile : fusion des ligues, crise sanitaire. Quant à la nouvelle saison, elle commence sur des bases perturbées, mais je garde espoir que sa fin sera heureuse et que chacun de nous fera tout son possible pour atteindre cet objectif.

Encore un dernier mot : je veux m'adresser à vous, collaborateurs, bénévoles, dirigeants, éducateurs, arbitres, joueurs, supporters et vous, mes collègues, membres du Comité, pour vous dire merci, un merci de reconnaissance pour votre engagement, un merci pour votre altruisme et un dernier pour votre passion. Malgré les épreuves, nous avons su nous adapter, avancer, fort des valeurs qui nous unissent.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année, en famille et entouré par tous vos proches.

Prenons soin les uns des autres, guidés par les valeurs du vivre ensemble.

Vive le football amateur. Vive la passion et le dynamisme du foot en Vienne.

Je vous remercie pour votre attention".

Je laisse maintenant la parole au Trésorier Général du District de la Vienne de Football pour la présentation du bilan financier de la saison 2020 / 2021.

## [6. Présentation du bilan financier de la saison 2020 / 2021](#)

Serge Bibard, trésorier général, informe les membres de l'assemblée que le Comité de Direction du District a validé les états financiers du District le 13 septembre 2021.

L'arrêt de toutes les activités sportives à compter du 25 octobre 2020 suite à la COVID19 en fait une saison très particulière. Le contexte de cette pandémie a eu pour conséquences :



- la fermeture du District du 2 novembre 2020 au 30 juin 2021 pour le public et les bénévoles. Pendant cette période, toutes les compétitions et manifestations sportives ont été annulées. Les réunions des commissions, les groupes de travail et les formations se sont déroulées en visioconférence,
- pour les salariés, la fermeture du District a été effective du 2 novembre 2020 au 22 mai 2021 (soit en télétravail, soit en chômage partiel). Le retour a temps complet pour tous a eu lieu le 22 mai 2021.

Du fait de cette crise sanitaire, le District de la Vienne de Football a décidé de soutenir financièrement les clubs :

- au titre de la saison 2019 / 2020, par :
  - une participation financière de 1,50 € par licence au titre du Fonds National de Solidarité, soit un montant total de 24 393 €,
  - un geste supplémentaire d'1,30 € par licence, soit 22 793 €.

Ces aides ont été versées sur votre relevé de compte au 30 juin 2020.

- au titre de la saison 2020 / 2021, par :
  - par le remboursement intégral des engagements (championnats et coupes) d'un montant de 48 666 €,
  - un complément de 0,50 € par licence pour un montant total de 7 933 €.

Ces aides ont été versées sur votre relevé de compte au 30 juin 2021.

Le montant total des aides versées sur les deux saisons est de 103 785 €.

	Soutien financier (Remboursement)	Saison 2019/2020	Saison 2020/2021
FSN	1,50 € par licence	24 393 €	
	1,30€ par licence	22 793 €	
District	Engagements (Championnats + Coupes)		48 666 €
	0,50 € par licence		7 933 €
	<b>TOTAL</b>	<b>47 186 €</b>	<b>56 599 €</b>

Les états financiers que je vais vous présenter rapidement tiennent compte des incidences évoquées précédemment tout en respectant l'application des principes comptables fondamentaux.



### Les charges

Libellé	Exercice 2020/2021	Exercice 2019/2020	Charges en % hors exceptionnelles	
			N	N-1
Achats	18 341	19 701	6,92	5,43
Services extérieurs	33 131	67 711	12,50	18,66
Impôts et taxes	6 994	11 606	2,64	3,20
Salaires	91 990	134 384	34,70	37,04
Charges sociales	22 163	41 619	8,36	11,47
Gestion courante	4 843	1 796	1,83	0,50
Dotations amort.	55 440	54 366	20,92	14,98
Provisions		26 409		7,28
Frais financiers	4 761	5 108	1,80	1,41
Charges exceptionnelles	27 393	225	10,33	
<b>TOTAUX</b>	<b>265 056 €</b>	<b>362 925 €</b>		

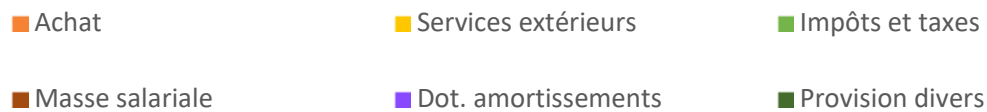
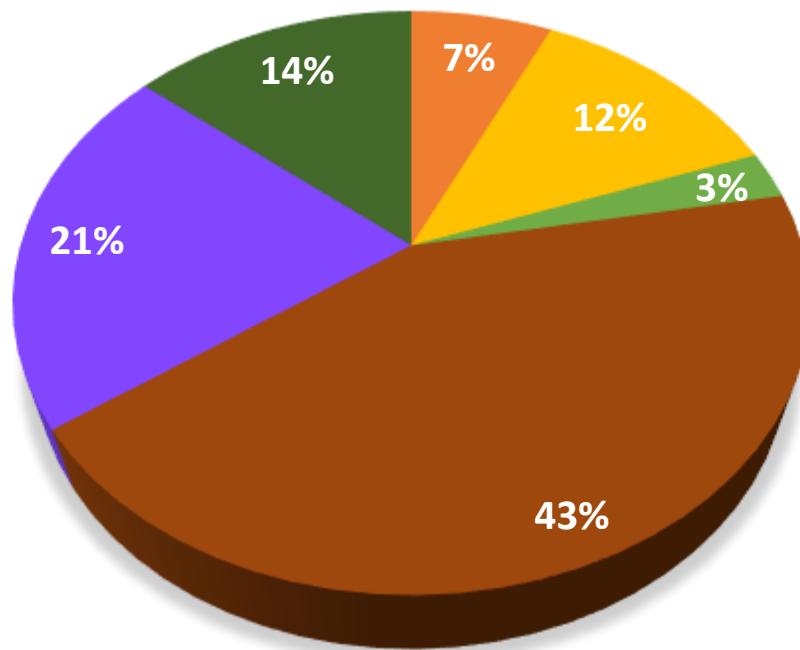
D'un montant global de 265 000 €, soit une diminution d'environ 100 000 € par rapport à l'exercice précédent, elles s'expliquent par :

- - **36 000 € pour les charges opérationnelles**, principalement les frais de déplacement des commissions, des arbitres et des réceptions,
- - **62 000 € au niveau de la masse salariale** du fait des aides de l'Etat,
- - **4 000 € concernant la taxe foncière** (dégrèvement),
- + **2 000 € pour les frais de gestion courante** (régularisation des charges N - 1),
- **Les charges exceptionnelles de l'année N** concernent la reprise des provisions de l'année N - 1 du Fonds National de Solidarité,
- Les autres postes sont non significatifs

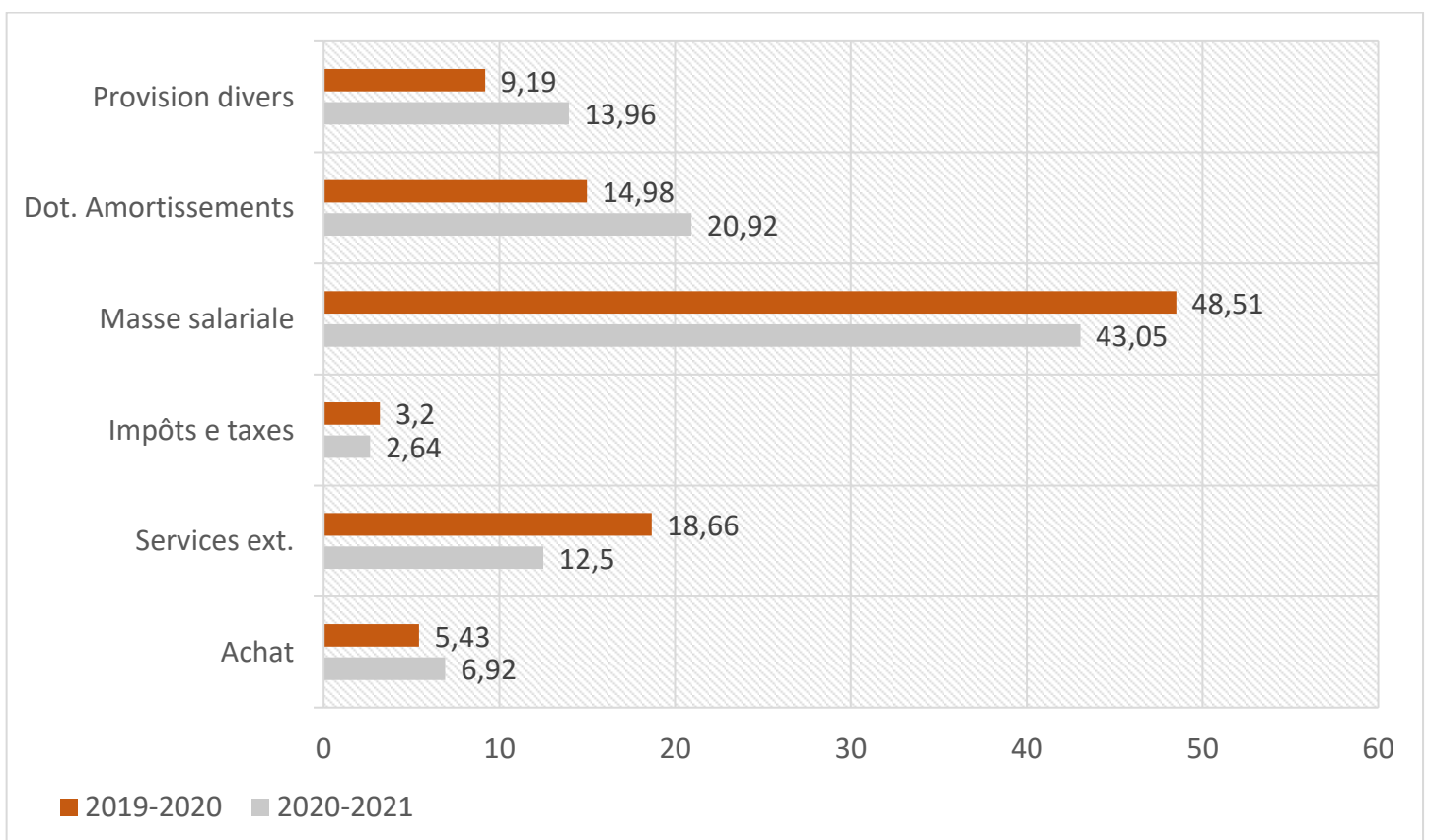




### Ventilation des charges en % en 2020 / 2021



### Comparaison des charges N et N-1 (Euros)





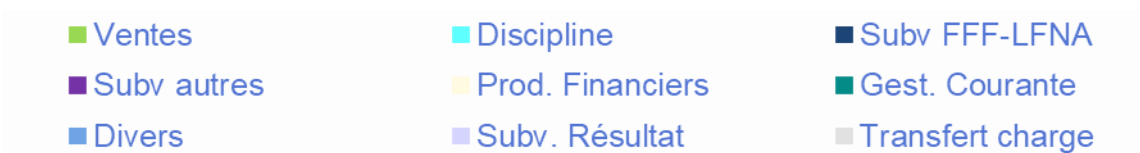
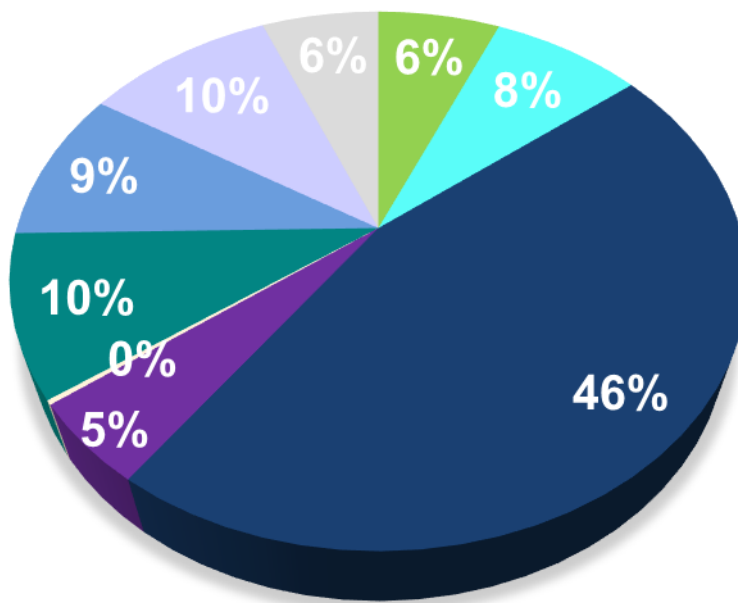
## Les produits

Libellé	Exercice 2020/2021	Exercice 2019/2020	Charges en % hors exceptionnelles	
			N	N-1
Ventes	18 527	23 720	6,45	6,31
Recette discipline	22 734	52 905	7,92	14,06
Subventions FFF-LFNA	130 593	141 486	45,49	37,61
Subventions autres	14 000	33 800	4,88	8,98
Gestion courante	27 829	71 827	9,69	19,09
Reprise provision	26 409	20 679	9,20	5,50
Produits financiers	752	2 939	0,26	0,80
Produits exceptionnels	0	68		
Subvention résultat	28 498	28 785	9,93	7,65
Transfert de charges	17 751	0	6,18	
<b>TOTAUX</b>	<b>287 093 €</b>	<b>376 209 €</b>		

Les produits s'élèvent à 287 000 €, soit une baisse de 89 000 € qui s'expliquent par :

- - **35 000 € sur les ventes et les recettes disciplinaires** (suppression des coupes départementales et moins de rentrées disciplinaires suite à l'arrêt des compétitions),
- - **11 000 € de la part de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine** dû à la baisse des licenciés,
- **Baisse de 20 000 € pour les autres subventions :**
  - - **9 000 € du Conseil Départemental**, suite à l'annulation de l'opération "Et si on jouait au foot". Par ailleurs, il nous accorde une aide de 6 000 € pour la mise en place de l'action "Gestes de premier secours" qui se déroulera sur la saison en cours et les deux suivantes,
  - - **11 000 € de l'Agence Nationale du Sport** (report d'actions sur l'exercice en cours),
- **Diminution de 44 000 € pour les produits de gestion courante** (voir le tableau sur le soutien financier aux clubs),
- **+ 5 000 € de reprise de la provision du Fonds National de Solidarité de N - 1,**
- - **2 000 € pour les produits financiers** (fin du D.A.T. en septembre 2019),
- **Subvention identique** (quote-part des subventions d'investissements),
- **+ 18 000 € de transfert de charges** (aide à l'apprentissage de 7 000 € et aide au paiement des cotisations sociales suite à la COVID-19 pour 11 000 €).

**Ventilation des produits en % en 2020 / 2021**



**Comparaison des produits N et N-1 (Euros)**



**Résultat de l'exercice 2020 / 2021**



	Exercice 2020/2021	Exercice 2019/2020	Evolution hors exceptionnels
Produits	287 093 €	376 209 €	
Charges	265 057 €	362 925 €	
<b>Résultat</b>	<b>22 036 €</b>	<b>13 284 €</b>	

**Le résultat excédentaire de 22 036 €** a été possible de part une gestion sage, maîtrisée tout en étant ambitieuse, mais pour combien de temps ?

Le District a investi ces dernières années pour environ 700 000 € et fait face à un évènement de grande ampleur imprévu, la crise sanitaire COVID-19, sans pénaliser financièrement ses salariés et en soutenant les clubs sans dégrader la situation financière.

### Bilan et analyse financière au 30 juin 2021

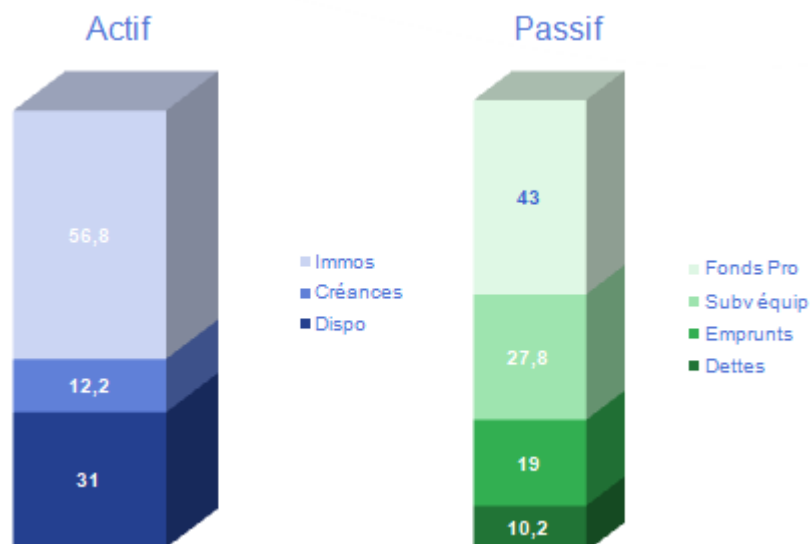
ACTIF			PASSIF		
	30/06/21	30/06/20		30/06/21	30/06/20
<b>Actif immobilisé</b>	<b>832 253</b>	<b>878 422</b>	Fonds pro.	606 703	593 418
Stocks	5 700	9 537	Résultat	22 036	13 284
Créance exploitation	178 722	237 091	Subvention Equipement	407 577	436 075
Disponibilités	443 968	341 449	<b>Total F. Propres</b>	<b>1 036 316</b>	<b>1 042 777</b>
			Provision Charges		26 409
			<b>Total provisions</b>		26 409
			<b>Emprunts Dettes C.T</b>	<b>277 599 123 494</b>	<b>298 583 91 621</b>
Charges d'avance	2 566	2 871	Produits/av	25 800	9 800
<b>Total actif circulant</b>	<b>630 956</b>	<b>590 768</b>	<b>Total dettes</b>	<b>149 294</b>	<b>101 421</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>1 463 209</b>	<b>1 469 190</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>1 463 209</b>	<b>1 469 190</b>



### Bilan au 30/06/2021

Le bilan au 30 juin 2021 est équilibré à 1 463 K€.

**Les fonds propres s'élèvent à 1 036 K€** en tenant compte des subventions d'équipement et de la valeur nette comptable des immobilisations.



### Analyse financière Mouvement de trésorerie

DU RESULTAT A LA TRESORERIE	
Résultat 2020/2021	+ 22 036 €
Dotation aux amortissements	+ 55 440 €
Subvention résultat investissement	-28 498 €
VNC éléments actifs	0
Remboursement capital emprunts	- 20 984 €
Provisions pour charges	- 26 409 €
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>+ 1 585</b>
Immobilisations financières (P.S)	- 241 €
Investissements exercice	- 9 029 €
Variation dettes CT (début et fin exercice)	+ 47 873 €
Situation ...	0
Variation créances (début et fin exercice)	+ 62 332€
<b>Mouvement net de trésorerie (début et fin exercice)</b>	<b>+ 102 520</b>



- **L'autonomie financière** (total des fonds propres par rapport au total bilan) est de 70%,
- **Le fonds de roulement de 460 K€** assure le cycle d'exploitation et permet de financer le besoin en fonds de roulement,
- **La capacité d'autofinancement nette** d'environ 20 K€ pour l'exercice après remboursement des engagements financiers (26 K€ sur l'exercice 2020 / 2021 et les suivants) montre les ressources disponibles à la fin de l'exercice pour investir et se développer.

<b>Comptes financiers au 30/06/2020</b>	<b>341 449</b>
Mouvements financiers 2020/2021	+102 520
<b>Comptes financiers au 30/06/2021</b>	<b>443 968</b>

<b>Fonds de roulement au 30/06/2021</b>	<b>460 331</b>
Besoin en fonds de roulement	- 16 363
<b>Comptes financiers au 30/06/2021</b>	<b>443 968</b>

#### 7. Intervention de M. Michel D'HEROUVILLE, Commissaire aux comptes

"Bonjour à tous,

Je vais intervenir en tant que commissaire aux comptes du District de la Vienne de Football et représentant du cabinet DUO Solutions Audit que vous avez nommé l'année dernière pour certifier les comptes du District.

J'ai deux rapports à vous lire :

- un premier sur les comptes annuels qui sont réguliers, conformes à la loi, sincères et qui représentent une image fidèle de l'activité de l'exercice pour la saison écoulée. Le législateur nous demande de justifier notre appréciation. Je remercie toutes les équipes du District pour le travail accompli : Serge, bien entendu, pour la qualité de notre relation, Coralie pour le travail détaillé et précis réalisé, et je voudrais insister sur l'importance des flux quotidiens qui, enregistrés avec précision et rigueur grâce à tous les comptes-rendus qui sont réalisés par les différents comités, font que la comptabilité, in fine, est régulière et représente une image fidèle. Le résultat agrégé que vous a présenté Serge n'est que le résultat d'une accumulation de toute une série de petites tâches quotidiennes tout au long de l'année et c'est important qu'elles soient réalisées avec beaucoup de rigueur. J'en remercie particulièrement les équipes du District.
- un second rapport sur les conventions réglementées qui interviennent entre le District et certains membres du Comité de Direction afin que je puisse vous les relater et que vous puissiez les approuver. Ces conventions sont de deux sortes, comme l'an dernier. D'abord tous les remboursements des frais de déplacement aux membres du Comité de Direction représentant un montant total de 2 558,31 € et puis il y a les dons que certains membres du Comité de Direction abandonnent au District pour un montant de 4 310 € pour l'exercice clos au 30 juin 2021.

Je vous remercie pour votre attention."



## 8. Approbation des comptes et affectation du résultat

Le Président propose que le résultat excédentaire de 22 036,01 € soit approuvé et affecté en "report à nouveau" (fonds propres).

VOTE : Approbation des comptes et affectation du résultat en report à nouveau

**POUR** 518 voix

**CONTRE** 8 voix

Abstentions 37 voix

Les comptes sont approuvés et le résultat est affecté en report à nouveau.  
Stéphane BASQ remercie les membres de l'assemblée pour leur confiance.

## 9. Présentation du budget prévisionnel 2021 / 2022

Serge BIBARD présente le budget prévisionnel 2021 / 2022 qui a pour référence en N - 1 l'exercice 2020 / 2021. Néanmoins, l'approche 2021 / 2022 s'est faite sur les bases de budgets réalisés avant la COVID-19 et en tenant compte des évolutions intervenues depuis.

L'élaboration demeure particulière, où il est très difficile de prévoir ce qui se passera dans les prochains mois mais restons positifs.

CHARGES (€)	Prévision 2021/2022		Exercice 20/21	PRODUITS(€)	Prévision 2021/2022		Exercice 20/21
Achats	31 300	7,66%	18 341				
Services extérieurs	17 250	4,22%	33 131	Ventes ressources	107 300	26,81%	41 261
Autres services extérieurs.	103 150	25,23 %		Subventions	182 080	45,49%	144 593
Impôts et taxes	10 500	2,57%	6 994				
Charges de personnel	182 330	44,60 %	114 153				
Charges gestion courante	2 400	0,60%	4 843	Produits gestion courante	81 950	20,47%	27 829
Charges financières	4 440	1,08%	4 761	Reprises sur provisions			26 409
Charges exceptionnelles			27 393	Produits financiers	443	0,11%	752
Dotations amortissements Et provisions	57 400	14,04 %	55 440	Produits exceptionnels	28497	7,12%	46 248
<b>Total charges</b>	<b>408 770</b>	<b>100%</b>	<b>265 056</b>	<b>Total produits</b>	<b>400 270</b>	<b>100%</b>	<b>287 092</b>
Déficit	- 8 500			<b>Excédent</b>			<b>22 036</b>

Les évolutions pour :

### Les charges :

- **Les finales de coupes départementales** où seules les entrées sont gérées par le District avec une incidence sur les charges et les produits,
- **Le renouvellement du parc informatique** (ordinateurs fixes et portables, la Fibre et le WIFI),
- **La fin de l'intervention au collège Pierre de Ronsard** au 1er juillet 2020,
- **L'augmentation de la masse salariale** avec l'arrivée au 1<sup>er</sup> décembre 2021 d'un agent d'entretien à mi-temps et d'un assistant(e) administratif(ive) à temps complet au 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- **La mise en place d'actions** (structuration des clubs, forum de l'emploi, engagement environnemental, relance de l'activité football, E-foot, gestes de premier secours) avec une incidence sur les charges et les produits,



### Les produits :

- **Les tarifs inchangés** depuis 4 saisons,
- **Pour le calcul des cotisations**, le nombre de licenciés retenu est de 15 0000,
- **Le maintien des subventions** des collectivités, des aides de nos partenaires et celles de nos institutions déterminées en fonction du nombre de licenciés,
- **Les engagements en championnat et coupes pondérés** au regard du nombre de licenciés ainsi que le montant des sanctions disciplinaires,
- **Les aides** pour la mise en place d'actions,

C'est un budget présenté déficitaire qui pourrait évoluer positivement ou négativement suivant les évènements de la saison. En cas d'insuffisance, ce sont les réserves financières du District qui seront prélevées.

Il ne s'agit que de prévisions avec trois hypothèses au final :

- Compte d'exploitation équilibré voir mieux,
- Compte d'exploitation déficitaire ponctuellement,
- Compte d'exploitation déficitaire avec une tendance récurrente.

Baucoup d'incertitudes demeurent avançons avec prudence et maîtrise. L'intention du District est d'engager raisonnablement des dépenses touchant le budget de nos clubs.

Une dernière précision concernant l'exercice 2022 / 2023 dans un souci de clarté et de transparence vis à vis de vous :

- Les tarifs seront réévalués du taux de l'inflation, connu en mai 2022,
- Suite à la décision de recruter un salarié(e) à temps complet en janvier 2022, avec une masse salariale d'environ 30 000 € pour un exercice de 12 mois, suivant l'approche du résultat comptable de cet exercice en juin 2022, une participation financière, de l'ordre d'1 €, serait demandée aux clubs.

Suite à la question du club de Lhonnaizé sur les aides qui pourraient être demandées à la Fédération Française de Football plus tôt qu'aux clubs du District, le Président du District précise que les aides possibles seront demandées mais que face au manque de bénévoles et de compétences le transfert des activités d'effectue sur les salariés du District. Et puis, il y a toujours de plus en plus d'actions à réaliser.

Si les résultats sont bons en fin de saison, l'aide demandée aux clubs serait inférieure à 1 €.

### 10. Approbation et vote du budget prévisionnel 2021 / 2022

Le budget prévisionnel est soumis au vote des clubs.

<b>POUR</b>	<b>469 voix</b>
<b>CONTRE</b>	<b>43 voix</b>
Abstentions	51 voix

Le Président remercie Serge pour le travail effectué et l'assemblée pour sa confiance.

### 11. Clôture de l'Assemblée Générale Financière

Stéphane BASQ clôture l'assemblée générale financière et ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire





## 12. Intervention de Monsieur Philippe LE YONDRE, Trésorier Général de la Ligue du Football Amateur

M. Philippe LE YONDRE remarque que la situation financière du District est très saine avec des possibilités de financement qui ne sont pas négligeables et que les présidents de clubs n'ont pas beaucoup de crainte à avoir.

Il effectue une présentation de la Ligue du Football Amateur, moins connu que la Ligue du Football Professionnel, qui comprend 13 Ligues régionales, 91 Districts et 9 Ligues d'Outre Mer.

Parmi les membres du Bureau Exécutif de la L.F.A., avec une représentation géographique sur tout le territoire, figure M. Gérard BROUSTE, vice-président de la L.F.N-A.

Au niveau juridique, la Ligue de Football Amateur n'a pas d'autonomie et n'est pas une association. Elle a un budget délégué par le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football. Le Bureau Exécutif de la L.F.A. est compétent pour toutes les activités du football hormis les questions disciplinaires. La politique en direction du football amateur est proposée par le Bureau Exécutif de la L.F.A. (BELFA) et validée par le Comité Exécutif de la F.F.F.

### Les priorités pour ce nouveau mandat :

- **la proximité**, d'où ma présence à votre assemblée générale de District. Le District est un centre de proximité où se réalise plus de 80% des actions du football. Je suis le référent de votre territoire.
- **l'amélioration de la communication** afin de limiter les différents canaux d'envoi et d'assurer une communication plus directe avec les instances de proximité,
- **un travail collaboratif** avec l'ensemble des territoires et notamment s'intéresser davantage au football en milieu rural sans occulter le football en milieu urbain. Le football en milieu rural connaît une baisse des licenciés, de clubs donc plus de déplacements pour les rencontres

### Les actions réalisées depuis le début du mandat de la L.F.A.

- La mise en place de la Hot Line Pandémie, suite à l'arrivée du virus, pour les questions / réponses des Districts et des Ligues,
- Le retour au football avec des spots publicitaires diffusés sur les chaînes à grande audience et à des heures de grande écoute
- La mise en place de tournées avec des animations au sein de chaque Ligue,
- Les aides financières avec le F.A.F.A. (Fonds d'Aide au Football Amateur) avec 4 thèmes principaux :
  - le transport, l'aide à l'achat de minibus
  - l'aide à la formation avec les bons de formation pour les formations d'éducateurs et des dirigeants dans le cadre du Plan de Formation Fédéral des Dirigeants, les bourses de formation,
  - l'aide à l'emploi,
  - le F.A.F.A. infrastructures, à disposition des collectivités pour le financement de terrains, éclairage, vestiaires, foyers, main courante, pare-balls. Le point d'entrée pour ces demandes est le District,

Des aides sont également apportées aux instances, Ligues et Districts, par le biais des contrats d'objectifs liés aux projets mis en place sur le territoire. Des aides à l'emploi sont aussi apportées aux Ligues et Districts pour les conseillers techniques.

Il avait été envisagé d'aider à un emploi administratif par centre de gestion avec l'aide de la L.F.P. par le contrat Média pro. Or, compte tenu du contexte, ce projet est reporté. Une vraie réflexion va être engagée à ce sujet et abordée lors des rencontres dans les territoires. Les clubs ont aussi bénéficié des aides à l'emploi mais l'enveloppe de la saison a été vite consommée (2,5 millions pour environ 110 emplois).

Les Districts professionnalisent leurs équipes en raison du manque de bénévoles, de compétences et plus d'actions à mener avec du personnel salarié supplémentaire. Et la même chose s'applique aujourd'hui dans les clubs.



Le budget de la Fédération pour 2019 / 2020 est de 234,7 millions d'euros dont 109 M€ de partenariat et 55 M€ des redevances télé.

Sur ces 234 M€, la F.F.F. distribue 90,8 M€ soit 39% du budget vers le football amateur qui sont répartis sur les actions menées par la L.F.A., la Coupe de France, les aides aux territoires (Ligues et Districts), les aides aux clubs (pour les compétitions nationales) et collectivités (F.A.F.A.), le Fonds National de Solidarité, etc.

Une vraie réflexion doit être menée sur la redistribution de ces aides selon les thématiques. D'autre part, la F.F.F. est la seule fédération sportive qui apporte une aide pour les installations sportives. Ne doit-on pas réfléchir à une baisse de ces aides pour l'augmenter dans d'autres domaines et apporter une aide plus directe vers les clubs.

Les aides apportées par la L.F.A. sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine sont d'un montant de 2,93 M€. Concernant le F.A.F.A, la Vienne a reçu, sur 5 ans, la somme de 402 300 € pour 28 dossiers déposés pour un montant total de travaux réalisés de 2 608 000 € (en majorité des vestiaires et de la sécurisation d'installation).

Question de Fontaine Le Comte : il a été proposé aux clubs de bénéficier de bons d'achat NIKE alors que les équipements proposés étaient majoritairement en rupture de stock. N'aurait-il pas été plus judicieux de remplacer les tablettes qui commencent à défaillir après 5 ans d'utilisation. La Fédération n'est pas toujours en adéquation avec les besoins des clubs. Le quotidien vécu par les clubs n'est pas le souci des instances nationales.

Réponse : Il y a une réelle difficulté avec les bons NIKE en raison des ruptures de stock, notamment sur les ballons. Concernant les tablettes, certaines Ligues ont mis en place des opérations de renouvellement. Mais je vous invite à vous rendre sur le site de la Fédération " Le Corner" qui est une centrale d'achat et les tablettes sont au prix de 130 €.

Question du S.O. Châtelleraut : Pourquoi les dotations de Coupe de France sont différentes pour les masculins (équipement complet : shorts - maillots et chaussettes) et les féminines (maillots uniquement) au même niveau ?

Réponse : Le délai de livraison des équipements est de plus d'un an mais votre remarque est prise en compte et je peux vous assurer que dès la saison prochaine les masculins et les féminines auront la même dotation, soit un équipement complet.

Stéphane BASQ remercie Philippe LE YONDRE pour sa présence et sa participation à nos assemblées générales. La présentation de la L.F.A. et de ses missions a été particulièrement appréciée des participants.

[13. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Elective, Financière et Ordinaire du samedi 12 septembre 2020 à Poitiers et publié dans le journal Vienne Hebdo n° 485 bis du 12 novembre 2021.](#)

VOTE : Approbation du procès-verbal de l'A.G. Elective, Financière et Ordinaire du samedi 20 septembre 2021 à Poitiers.

**POUR** 466 voix  
**CONTRE** 16 voix  
Abstentions 81 voix

Le procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 12 septembre 2020 à Poitiers est approuvé.



#### 14. [Avenir du championnat Départemental 6](#)

Le président effectue un historique avant le confinement lors des réunions des clubs le sujet a été abordé pour donner suite aux réunions de secteur un groupe de travail a été mis en place et je devais présenter les conclusions en juin 2019.

Depuis le nombre d'équipes participant à ce championnat a diminué, pour donner suite à des désistements en D4 et D5, et aujourd'hui nous avons 30 équipes. Cette saison, les réunions de début de saison ont été organisées par division et par secteur.

La dernière étant celle des clubs de D6 et les participants ont été invités à définir le déroulement de la compétition pour cette saison. Le souhait était des matchs aller avec des poules de 10 équipes. Le constat aujourd'hui est l'enregistrement de forfaits. Lors des réunions, il avait demandé aux participants des clubs présents de réfléchir avec leurs licenciés de l'avenir de championnat D6 et une décision sera prise lors de l'Assemblée générale du District. Aujourd'hui nous sommes, sur le territoire de la Ligue, le seul District avec une D6.

Pour donner suite au sondage effectué auprès des 30 équipes pour savoir si le District devait maintenir ou supprimer cette D6, 23 ont répondu.

Souhaitez-vous :

23 réponses



69,6 % souhaite la suppression de la D6 et le souhait était que les clubs concernés prennent la décision qui doit être actée par l'A.G.

Je souhaite que la décision prise par les clubs de D6 soit actée par l'assemblée générale. Eu égard à la réforme des compétitions régionales, des descentes supplémentaires pourraient être actées en District et il faudra alors mener une réflexion plus globale sur la pyramide de nos compétitions d'ici fin juin.

En l'absence de question, le Président demande aux membres présents de suivre le résultat du sondage.

Suite à une question sur la suppression de la D6, il est confirmé qu'un club pourra avoir 2 équipes en D5 dans des poules différentes comme actuellement en D6.

#### **VOTE : maintien ou suppression du championnat départemental 6.**

<b>MAINTIEN</b>	<b>96 voix</b>
<b>SUPPRESSION</b>	<b>392 voix</b>
Abstentions	75 voix

La suppression du championnat départemental 6 est adoptée.

#### 15. [Intervention de Patrick GIRARD, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif](#)



"Bonjour, je suis très heureux d'être parmi vous et de reprendre notre présence lors des assemblées générales. Le C.D.O.S. tient vraiment à rencontrer l'ensemble du mouvement sportif et les comités départementaux dans leur travail.

Notre action n'a que le but d'aider les fédérations sportives à se développer en plus de ce que font vos fédérations nationales et de vous aider sur des sujets transverses et c'est notre seule motivation.

Très heureux de voir que l'on peut débattre lors de cette assemblée, voir aussi que la situation n'est pas trop catastrophique et que l'activité reprend. Le point positif qui ressort après cette pandémie est l'importance de nos structures associatives, pour le bien-être de l'ensemble de la population. A nous de nous investir avec les transformations qui s'imposent en accélérant après cette pause post COVID. A nous aussi d'investir des champs d'activité hors de nos pratiques traditionnelles compétitives que sont le foot en marchant, le sport santé et il faut se les approprier parce que le football est partout. Très peu de disciplines ont un rayonnement très large et votre importance est fondamentale dans tous les aspects du développement du sport.

Le C.N.O.S.F. a changé de président et pour la 1<sup>ère</sup> fois c'est une femme, qui vient du monde du football et qui en assure la présidence, en la personne de Brigitte HENRIQUES. Elle a beaucoup d'idées pour développer le sport dans la mixité, sous toutes ses couleurs, et des initiatives importantes vont voir le jour dans les semaines qui viennent.

L'exercice passé a été compliqué mais il a donné l'objet de mesures hors norme comme le soutien apporté par l'Etat et l'exemple en est le Pass Sport dont la cible représente une population importante qui en a besoin et dont le montant va directement au club. Au niveau de la Vienne, ce sont potentiellement 26 000 jeunes bénéficiaires pour un montant d'un peu plus d'1,3 million d'euros. Nous devons, nous clubs, aller chercher ces jeunes car aujourd'hui la Vienne n'est qu'à 20 % des bénéficiaires. Dans les jours qui viennent 145 000 € vont être distribués aux clubs.

Vous pouvez prétendre à d'autres dispositifs que ceux proposés par la F.F.F.F et le C.D.O.S. organise des réunions régulières sur le territoire avec des représentants de l'Etat (S.D.J.E.S.) où tous les dispositifs à destination des clubs sont présentés et ils sont souvent sous-utilisés.

Ce qui importe est de garder l'équilibre entre les bénévoles et les salariés dans nos structures. Il faut absolument continuer à engager nos bénévoles. J'espère que l'on va rebondir et aller plus loin car le potentiel est là pour se développer. Le rôle sociétal de nos clubs sportifs est fondamental et c'est vous qui le mettez en œuvre. Merci à vous et bonne journée".

Le Président remercie Patrick GIRARD et souligne les excellentes relations entre le C.D.O.S. et le District.

## [16. Présentation des réflexions pour la saison 2021 / 2022](#)

Stéphane BASQ insiste sur le travail en collaboration avec les clubs pour aboutir à des projets présentés en assemblée générale.

Il précise que deux groupes de travail vont être constitués : un pour la pyramide des championnats Séniors et un sur le football diversifié. Si des membres de clubs souhaitent intégrer ces groupes, il faut adresser un mail au District dès que possible pour que les travaux puissent commencer en début d'année 2022.

## [17. Formation P.S.C.1](#)

Bernard VIOT, membre du groupe de travail sur le P.S.C.1 présente les autres membres : Coralie ALISE, Serge BIBARD, Jean-Pierre CHAUMET, Alexandre MARTINEAU et Adeline URANGA. Cette commission va continuer à travailler dans le cadre d'un suivi et d'y apporter le cas échéant des aménagements pour les 3 saisons à venir.

"Je rappelle aux membres de l'assemblée le courrier transmis par le président du District le 15 octobre dernier précisant les enjeux de cette formation P.S.C.1

Les premiers échanges laissent apparaître un intérêt plus que certain dans les réponses des clubs et cette opération était inscrite dans le plan d'actions du District.

Le sport fait l'objet de comportements nouveaux, la place de l'individu dans la société évolue donnant naissance à des pratiques plus autonomes pourtant notre sport est une pratique collective et qui a plus que jamais sa place aujourd'hui.

Cette vie sportive est totalement ancrée dans la société à laquelle elle apporte des vertus : insertion, réinsertion, intégration, santé, etc.

Mais cette société dans laquelle nous vivons aujourd'hui a besoin du sport pour lutter contre ses dérives que sont la discrimination, l'obésité, etc.

Le sport n'est plus seulement le sport, il est un fait social qui doit être plus que jamais acteur de liens sociaux. Faire vivre notre initiative est de s'inscrire dans cette démarche de tranquilliser les parents, assurer la protection de nos plus jeunes, valoriser notre rôle social, nous ouvrir à l'extérieur pour permettre de faire grandir nos licenciés.



Imaginons un instant que demain par notre contribution nous pouvons sauver une vie, soyons fiers de notre District, de nos partenaires, de nos clubs, de notre engagement citoyen. N'hésitez pas à venir participer à cette formation".

Alexandre MARTINEAU, médecin membre de la commission médicale et licencié au club de Croutelle, complète l'intervention de Bernard VIOT avec son regard médical et de professionnel de santé en précisant, notamment :

- la définition de l'arrêt cardio-circulatoire (A.C.C.) qui est une interruption brutale et immédiate de l'activité mécanique du myocarde et dont la traduction électrique de cette situation est : la fibrillation ou tachycardie ventriculaire (défibrillation urgente) et l'asystolie pour laquelle la défibrillation est inefficace,
- quelques chiffres :
  - la mort subite représente 10% des décès en France,
  - 1ère cause des décès avant 50 ans,
  - de 40 000 à 60 000 décès par an en France dus à l'arrêt cardiaque,
  - taux de survie inférieur à 3%.

Parmi les particularités de la mort subite du sportif :

- l'attention médiatique et publique particulière sur la mort subite survenant pendant une activité sportive,
- les bénéfices de l'activité sportive sont largement reconnus mais avec un risque de complications cardiaques, ce qui est le paradoxe de l'exercice,
- les facteurs déclenchants sont mixtes : stress, froid, chaleur, fatigue, troubles diététiques, déshydratation, maladie virale, etc.
- entre 800 et 1 000 cas par an en France,
- pas de cause retrouvée dans 3/4 des cas,
- dans la majorité des cas : des antécédents de comorbidité cardio-vasculaire connu (hypertension, diabète, tabac, etc.) ou profil de risque cardio-vasculaire élevé.

L'objectif de cette présentation est de former des licenciés à l'apprentissage de la prévention et des secours civiques dans le cadre de l'encadrement des activités sportives ou non.

L'organisme retenu pour cette formation est la Croix Rouge Française, association à but non lucratif, qui assurera le module de Prévention et Secours Civique de niveau 1.

Cette formation a pour but de faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en danger en réalisant les gestes de premier secours, conformément aux dispositions en vigueur. Cette formation comprend plusieurs modules : alerte, protection, arrêt cardiaque, brûlures, hémorragies externes, malaise / perte de connaissance, plaies, traumatisme, obstruction aiguë des voies aériennes par un corps étranger.

Le défibrillateur automatique externe est un dispositif obligatoire et nécessaire dans toutes les installations sportives.

L'arrêt cardiaque peut toucher n'importe qui, n'importe où, à n'importe quel moment et chaque minute gagnée donne 10% de chance de survie en plus grâce à 3 gestes simples qui sont de prévenir les secours, masser et défibriller. Cependant une vigilance s'impose concernant les commotions cérébrales qui sont sous-estimées.

Serge BIBARD présente le budget prévisionnel de cette action pour 100 personnes, ci-dessous, sachant que cette formation se déroulera sur 3 saisons :



Dépenses		Recettes	
100 personnes (50€ par personne)	5000 €	Subvention Conseil Départemental	2000 €
Frais de déplacements des formateurs	500 €	Participation club	3000 €
Repas 10 € / pers	1000 €	Participation du District	2500 €
Frais divers et location salle	1000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>7500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7500 €</b>

10 sessions de 10 personnes organisées sur tout le territoire dont la 1<sup>ère</sup> fin novembre au District de la Vienne de Football et 9 autres réparties de janvier à avril. Des informations seront disponibles sur le site internet du District et dans le journal Vienne Hebdo.

Le président remercie les membres du groupe de travail et notamment Bernard VIOT, qui est à l'origine de ce projet suite à son intervention lors d'une réunion de secteur.

#### 17. Intervention de Pascal MIREBEAU, Trésorier général de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

"Bonjour à tous,

J'excuse le président Saïd ENNJIMI. C'est toujours un plaisir de participer à vos travaux. J'en profite pour vous rappeler la tenue de l'assemblée générale financière de la Ligue en dématérialisé en espérant que les prochaines assemblées puissent se tenir en présentiel. Je constate que le District est parfaitement géré et pour répondre à l'intervenant sur la participation potentielle d'1 € demandée aux clubs, la Ligue connaît les mêmes problématiques et y fait face. D'autre part, j'étais favorable pour l'aide apportée aux clubs qui n'étaient pas forcément demandeurs mais le retour de ces derniers est positif. Espérons que les jours à venir soient meilleurs que les jours passés.

Je vous souhaite une bonne saison".

#### 18. Intervention de Nicolas TURQUOIS, député de la circonscription

Stéphane BASQ remercie le Député qui honore de sa présence la fin de notre assemblée et en profite pour lui rappeler que lors de son intervention il avait mentionné l'augmentation du carburant qui engendre des difficultés dans le monde du bénévolat.

"Bonjour à tous les bénévoles et à tous les membres du Comité de Direction du District. Il est important pour moi de venir à vos assemblées afin de remercier tous les bénévoles de la Vienne pour ce qu'ils font tout au long de l'année.

Deux éléments par rapport à ce que vient de dire le président. Tout d'abord, le prix du carburant et les bénévoles qui sont des sujets importants et je vais aborder ce sujet avec la ministre des Sports pour voir ce qui peut être fait.

Je veux dire un mot sur les gestes de premier secours. Je suis très sensibilisé à ce sujet en tant qu'agriculteur et dans l'agriculture il y a des risques avec le matériel et les pièces tournantes et j'ai moi-même suivi cette formation. Ce sont des formations conviviales avec des phases de simulation et des rappels annuels. Il faut vraiment s'engager collectivement au-delà des clubs car cela peut arriver à tout moment et même à ses proches. Je vous remercie de cette excellente initiative prise au niveau du District car ce sont des gestes simples qui peuvent faire beaucoup au delà du sport.

Je souhaite une bonne journée à tous et merci".

#### 19. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire



Le Président Stéphane BASQ clôture l'Assemblée Générale Ordinaire et donne la parole à Julien DESCHAMPS, de la S.D.J.E.S.

## 20. Intervention de Julien DESCHAMPS, Chef du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

"Bonjour à tous,

Je veux tout d'abord souligner la bonne tenue de cette assemblée générale et la grande participation de vous tous ce matin, ce qui atteste la bonne dynamique associative.

Je voudrais saluer les bons résultats de certains clubs dans le département avec le prochain tour de la Coupe de France et j'ai un message particulier très personnel à adresser à l'U.S. Chauvigny car je suis né à Rouen et je ne serais pas contre une victoire de Chauvigny.

Je n'en oublie pour autant le travail d'animation de fond réalisé dans les autres clubs du département que vous menez les uns et les autres.

On peut noter la bonne santé de votre discipline et plus précisément dans le département même s'il y a une diminution du nombre de licences, on a noté que le nombre de clubs étaient repartis à la hausse. D'autre part votre nombre d'arbitres se maintient à un niveau satisfaisant (198) notamment avec la formation de 32 nouveaux arbitres.

Le budget est maîtrisé et vous disposez de fonds propres tout à fait sécurisant et enfin je peux noter une très bonne dynamique de formation au premier rang desquels la formation P.S.C.1, formation primordiale et majeure.

Je dois vous faciliter pour toutes ses activités de qualité maintenues malgré la crise. On peut noter que le football est une discipline la moins touchée, moins impactée par la crise sanitaire. Pour autant, cette année encore, L'Etat vous a accompagné financièrement tout d'abord avec les crédits du fonds de Développement pour la Vie Associative et avec ceux de la part territoriale de l'A.N.S. et également un soutien à la reprise d'activité sur la part fédérale de l'A.N.S. et un soutien aux emplois.

Des services civiques ont également été mis en œuvre, 16 clubs en bénéficient et accueillent 28 volontaires.

Enfin, vous avez su vous montrer réactifs pour animer et développer le dispositif Pass Sport avec la prise en charge de 50 € de la licence de certains jeunes bénéficiant de certains critères sociaux. 56 clubs de football sont concernés. L'Etat a fait économiser plus de 79 000 € au service de 1 582 jeunes et je tiens à vous remercier pour cet engagement.

Je me dois maintenant nécessairement d'attirer votre attention sur 3 sujets qui sont un peu plus éloignés du sport mais qui sont prioritaires et importants :

- le service national universel : un dispositif d'engagement à destination de la jeunesse (des jeunes de 16 ans) qui les amènent à effectuer un séjour de cohésion de 12 jours avec des activités et une mission d'intérêt général. Il est possible que l'on revienne vers vous pour intervenir lors de ces séjours,
- la lutte contre les violences et les incivilités. Je sais que vous êtes très impliqués et très concernés par ce sujet. J'avais déjà participé à des réunions sur ce sujet il y a quelques années. Il reste toujours du travail à faire et il y a un point avec lequel nous ne transigerons pas avec les violences sexuelles qui est une priorité ministérielle. Aussi, je vous remercie par avance de votre grande vigilance et de l'attention que vous porterez à ce sujet,
- le respect des protocoles COVID que vous connaissez mais restez particulièrement vigilant et allez consulter régulièrement le site du ministère des Sports qui recense les protocoles applicables qui vous concernent.

Sur ce sujet et tous les autres relatifs à votre développement et à vos projets, le S.D.J.E.S. restera là pour vous accompagner. J'espère pour vous tous que la saison qui démarre ne sera pas à nouveau perturbée par cette crise.

Il me reste à vous féliciter pour votre travail, votre engagement à l'attention des footballeurs, jeunes et moins jeunes, du département et vous souhaiter une bonne fin de journée et de bons matchs ce week-end".

Le Président remercie Julien DESCHAMPS qui est de retour dans notre département.

## 22. Remise des ballons "Jeu concours Euro 2020"



Suite à l'organisation d'un jeu concours par Maxence GUIN dans le cadre de l'Euro 2020, les lots sont remis aux gagnants ci-dessous :

Benjamin DROUINEAU (A.S. Ingrandes) : 1 ballon + 10 ballons pour son club  
Anthony MOUNIR (Vouneuil sur Vienne), Nicolas PAYNOT (Montamisé), Jérémy RAFFAULT (Sammarçolles) et Emilien CHAUSSE : 1 ballon + 5 ballons pour leur club

### 23. Tirage au sort

Après tirage au sort, il est remis un ballon aux clubs de Châtain, Mignaloux, Poitiers Gibauderie, Sammarçolles et Savigny l'Evescault.

### 22. Clôture de la matinée

Stéphane BASQ remet un ballon au club de L'Envigne et clôture la matinée.

Stéphane BASQ  
Président du District de la Vienne de Football

Béatrice MATHIEU  
Secrétaire Générale